

COUR D'APPEL DE KAYES
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE DIEMA

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

N° 225 / T.I-DIEMA

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE DIEMA,
(REPUBLIQUE DU MALI)

CERTIFIE SUR LE VU DE LA PIECE SUIVANTE, EXTRAIT DE
NAISSANCE OU JUGEMENT SUPPLETIF D'ACTE
NAISSANCE N° 469 DE L'ANNEE 2008 du certificat principal

QUE LA PERSONNE CI-APRES

de Madaga-Sacko

NOM Dianara
PRENOM Jean Baptiste
NE(E) LE 08 octobre 2008
A Madaga-Sacko
FILS DE Theodore Dianara
ET DE Alexandrine Scribe
SITUATION DE FAMILLE Celibataire
PROFESSION Etudiant
DOMICILE Kita

Est de Nationalité Malienne en vertu de l'article 218 de la loi n°2011-087 du 30
Décembre 2011 Portant Code des Personnes et de la Famille.

Diéma, le 28 juillet.....2025

Le Président du Tribunal



Soumaila TRAORE